



MEDIAPART

Biodiversité et pollution

JO 2030 : « Est-ce qu'on veut gaspiller toutes les ressources ou participer à la transition ? »

Alors même que plusieurs sites en Savoie disposent déjà de pistes de ski acrobatique, le comité d'organisation des JO 2030 projette de sacrifier des zones naturelles pour en aménager dans le Briançonnais. Des athlètes déplorent ces choix.

Karl Laske

1 juillet 2026 à 17h37

Une communication à l'ancienne, pour un projet du passé. Le 18 juin, Edgar Grospiron, le président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) des Alpes françaises 2030, a fait installer une cloche à l'entrée du quai C de la gare de Marseille-Saint-Charles, pour sonner le départ d'un train pour Briançon (Hautes-Alpes) avec Renaud Muselier, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), et Marina Ferrari, la ministre des sports.

Tous trois ont fait carillonner la cloche avant de monter joyeusement dans un TER flambant neuf floqué « Alpes Express », censé préfigurer la liaison rénouvée entre Marseille et Briançon. Ce train, chargé d'officiels et de journalistes, a filé vers Briançon, l'un des quatre « pôles » des futurs JO, en trois heures quarante au lieu de quatre heures cinquante, moyennant la mise à l'arrêt du trafic. Sur place, les emblèmes des futurs jeux y ont été présentés avec joie. Face à un public clairsemé et morose.

Après la relocalisation du « pôle glace » de Nice à Lyon, la région Paca, initiatrice des Jeux avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), ne dispose plus que de Briançon pour la représenter aux JOP. C'est-à-dire seulement deux stations de sports d'hiver, Montgenèvre et Serre-Chevalier, qui « n'ont jamais accueilli de Coupes du monde », relève une athlète.



Edgar Grospiron, Renaud Muselier et Marina Ferrari, dans la gare Saint-Charles de Marseille, le 18 juin 2026. © Photo Miguel Medina / AFP

Résultat : des travaux pharaoniques y sont envisagés, ainsi que des atteintes à l'environnement, que l'on pourrait parfaitement éviter en déplaçant ces épreuves sur des sites existants et opérationnels en Savoie, à Tignes, Méribel-les-Allues ou Val-Thorens, voire dans les Alpes du Sud, dans la station de Vars.

Selon un premier chiffrage de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), ces travaux sur le Briançonnais s'élevaient à 444 millions d'euros. Après une baisse de moitié du coût de la réhabilitation du fort des Trois Têtes, le futur village olympique, il en coûterait désormais 300 millions d'euros – hors le budget de 342 millions prévus par la SNCF. S'agissant de la compétition elle-même, 41 millions d'euros doivent aller à la réalisation des pistes, inexistantes aujourd'hui.

Un choix politique

À Montgenèvre, des pistes de snowboardcross et de skicross doivent être aménagées après le déboisement de 3,2 hectares de la forêt du Prairial. À Serre-Chevalier, une piste de ski de bosses nécessite elle aussi d'importants terrassements et du déboisement.

« Après avoir vu les problèmes environnementaux posés par les Jeux de Milan, voir que des épreuves vont se dérouler à Montgenèvre, c'est difficile à comprendre, pointe Thomas Delfino, snowboarder professionnel. Je me pose vraiment des questions. Qui a décidé que le freestyle allait être à Montgenèvre ? Est-ce qu'ils ont

réfléchi une seconde aux infrastructures ? C'est quand même bizarre. Il faut y créer complètement un nouveau site. Pour le snowboard, il y a des lieux reconnus, Méribel, Tignes ou même Vars. Montgenèvre, il sort de nulle part ! »

« On veut faire aujourd'hui des Jeux de 2030 comme on a les a faits en 1992, c'est ridicule ! »

Mathieu Navillod, ancien membre de l'équipe de France de ski de bosses

C'est « un choix politique », justifie un acteur dans la périphérie du Cojop. « Les Jeux ont été lancés par la région Sud qui en a obtenu la moitié. Il a fallu trouver des sites... Avec le départ du pôle glace sur Lyon, sa participation tombe à 20 %.

Les membres du parti Les Écologistes des Hautes-Alpes ont dénoncé la possible « coupe » de la « grande surface d'espace forestier » de Montgenèvre, « alors qu'une canicule sans précédent s'étend sur toute la France », en appelant à « sauvegarder les forêts alpines », à la fois « poumons pour la planète et réserves de biodiversité », « îlots de fraîcheur » et « paravalanches ».

« Il serait bien qu'en cas de coupe importante, il y ait une compensation directe », a timidement déclaré la maire de Montgenèvre, Muriel Jourdain, au Dauphiné libéré.

« La station de Tignes a tout pour accueillir les épreuves de ski acrobatique, freestyle, snowboard, sans avoir à déboiser quoi que ce soit, relève une championne de snowboard. Ils ont la capacité d'accueil des athlètes, et le public est au pied du site. Mais cela supposerait de tout rapatrier en Savoie. »

La tenue d'épreuves de ski-alpinisme à Montgenèvre, sur le massif du Chenaillet, à partir du site du rocher de l'Aigle, inquiète aussi les associations de protection du site, alors que, là encore, des lieux appropriés à cette compétition existent dans le Beaufortin, au Pierra Menta, à Arêches-Beaufort, un haut lieu de cette discipline.

« Cela devient indispensable de faire ces épreuves sur l'existant, estime la skieuse Coline Ballet-Baz, habitante de Briançon, membre durant six ans de l'équipe de France de freestyle, qui juge « catastrophique » la coupe envisagée du bois du Prairial. On a un besoin énorme de transition en montagne. La nature sera plus forte que nous. Les canons à neige ne vont pas suffire. »

« C'est aussi l'image de nos sports qui est en jeu, poursuit-elle. Est-ce qu'on veut gaspiller toutes les ressources pour un modèle à bout de souffle ou les utiliser pour participer à la transition ? »

L'ignorance des enjeux environnementaux se pose dans les mêmes termes à La Clusaz. Le Cojop projette d'y localiser les compétitions paralympiques de biathlon et de ski de fond sur le site nordique des Confins, au prix d'importants travaux, alors que la station des Saisies (Haute-Savoie) dispose de tous les aménagements, y compris la capacité de logement des athlètes.

Dans un récent rapport, les Groupes régionaux d'expertise sur le climat (Grec) des régions Paca et Aura ont jugé que la feuille de route environnementale des JO ne tenait « pas compte des enjeux d'atténuation indispensables pour garantir l'habitabilité de notre planète ».

« J'ai grandi pour le ski, j'ai adoré les JO, mais aujourd'hui, vu l'orientation qu'ils prennent, ce n'est plus pareil, déclare Mathieu Navillod, ancien membre de l'équipe de France de ski de bosses. On veut faire aujourd'hui des Jeux de 2030 comme on a les a faits en 1992, c'est ridicule et ça me désole. Pour les championnats du monde, on a explosé des forêts à Courchevel, pour réaliser la piste du Praz. C'était un joli corridor pour la faune qui souffre du climat. On pouvait le faire quand on ne savait pas, mais plus aujourd'hui. Je suis allé sur les glaciers, il y a une semaine. Il faisait 30 °C. Ça fondait... Mais on n'est pas capable de faire mieux pour ces territoires. »

Karl Laske